Le COPFR a un nouveau bureau

Abderrahim DERRAJI - 2015-04-16 14:47:45 - Vu sur pharmacie.ma

Le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens Fabricants et Répartiteurs (COPFR) a organisé le samedi 11 avril 2015 ses élections conformément aux dispositions du Dahir N°1-75-453 (1), du décret d'application N° 2-75-863 du 1er Février 1977 et de la Loi n° 115-13.

Ces élections tenues en présence d'un inspecteur du ministère de la santé ont été suivies par une réunion le 14 avril 2015 pour la répartition des postes. La composition du bureau retenue est comme suit :

> Notre comité saisit cette occasion pour féliciter le nouveau bureau sans oublier de saluer le travail de notre confrère Rachid Lamrini et de son équipe.